



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
LIGUE DE NORMANDIE DE VOLLEY-BALL
Du 1^{er} JUILLET 2017 A HOULGATE

Clubs présents ou représentés :

– Comité 14 Volley :

Présents : ALAS Ganil, ASL Anisy, AG Caennaise, AC Citroen, VC Hérouville, AS Collège Varignon, AS Collège Mandela, AS Collège Langevin Wallon, ASPTT de Caen, AS Collège Henri Brunet, Luc VC, ES Carpiquet, VBCA Lexovien, Caen VB,

Absents : AS Epron, AG Deauville, CS Bayeux, AS Collège Pasteur,

Comité 27 Volley :

Présents : VB Ivry, Volley Vernon St Marcel, AS Collège Ferdinand buisson, Louviers VB, Arche VB, Gasny Omnisports 91, AS du lycée les Fontenelles, Vallée de l'Andelle VB, AS Collège Victor Hugo, SC de Bernay, Entente Gisorsienne, Evreux VB, Pacy Sur Eure VB, VB Gaillon Aubevoye,

Absents : AM Laique de la Madeleine, Stade Vernolien, Neubourg VB,

Comité 50 Volley :

Présents : Saint Lô Volley, SC Coutançais, VB des Greves, AS Collège Jacques Prévert, AS Collège Tancrede de Hauteville, AS Lycée Charles François Lebrun, CL Tourlaville,

Absents: AS Hainneville VB, ASPL Granville, US Saint Vaast,

Comité 61 Volley :

Présents : CS Ferté Macé, VBC Flers, PL Argentan, CS Alençon, Absent :

US Mortagnaise,

Comité 76 Volley :

Présents : Agglo Sud VB 76, Dieppe UC, VB Isneauville BG, Balez O Volley, Le Havre EVB, ASPTT Rouen MSA, Co Région Elbeuvienne,

Absents : Canteleu Maromme VB, Lycée André Maurois,

Comité Directeur de la ligue de Normandie :

Présents : Hassan ALAOUI, Eric BALLE, Marc BRUNNENKANT, Anne CHARRIERAS, David FROMENTIN, Ludovic GUIOT, Véronique LAMBERTZ, Patrick LAMOTHE, Pierrick LE BALC'H, Nicolas PISSOT, Gaele RAMARQUES, Maryse UMHAUER, Nathalie VALLOGNES, Rodolphe JULES (CD14), François DESHAYES (CD27), Danielle FRENEHARD (CD61), Florian BARBEAU (CD76),

Excusés : Jacques DEMISELLE, Marc LE MARCHANT DE TRIGON,

Assistent : Jean Paul DUBIER (Président Ligue de Haute-Normandie), Frédéric HOUSSIN (suppléant CD50), Marie Christine HAUDEBERT (Présidente CD61) Arnaud BESSAT, Yves RAS, Guillaume DURAND, Nicole MALHADAS, Po Chua YANG,

Total : 186 sur 210 voix

+==+==+==+

9h30 – Ouverture de la séance

1/Allocution de la Présidente :

- Remerciements à tous les clubs pour leur présence et leur investissement au quotidien.
- Exposition du déroulement de la journée.
- Désignation de 2 secrétaires de séance : le matin Jean-Paul DUBIER, et l'après midi Hassan ALAOUI.

2/Présentation du nouveau logo :

- Félicitations à la Lauréate du concours du logo de la Normandie.
- Annonce parallèle d'un nouveau logo de la Fédération Française de Volley Ball qui devient FF VOLLEY.

3/ Présentation du nouveau site Internet :

- Mise en place d'un site Internet et d'un compte Facebook.

Vote : pour la modification de l'ordre du jour : validé à l'unanimité

4/Adoption du traité de fusion Absorption et approbation des apports :

Un grand merci à Yves RAS pour tout le travail accompli concernant cette fusion.

- C'est l'aboutissement de 18 mois de travail ardu, compliqué mais aidé par le service juridique de la FFVB.
- La fusion a été rendue obligatoire à la demande de l'Etat, de la Région et de la FFVB.
- Le premier projet validé à Bernay n'a pu aboutir à cause d'erreurs juridiques.
- Ensuite, ce fut la transformation de la Ligue de Basse-Normandie en Ligue de Normandie.
- Enfin, les comptes ont été validés par un Expert comptable à la demande de la FFVB.

*Question : Où en sont les finances de la ligue de Haute-Normandie.

*Réponse : les finances sont saines et positives. Le litige Prud'hommal est définitivement réglé, payé, et classé.

Vote : validation du traité de fusion et des apports (comptes 2015/2016 et situations financières au 31 mai pour les 2 ligues), documents certifiés par le même expert-comptable : Validé à l'unanimité La fusion absorption et le traité de fusion sont adoptés.
--

5/ Pouvoirs aux fins d'exécution de la fusion :

L'Assemblée Générale donne au Bureau Exécutif les pouvoirs les plus étendus pour l'exécution des décisions prises ci-dessus et pour prendre, en tant que de besoin, toutes dispositions d'ordre comptable, fiscal ou autres, consécutives à la fusion et plus généralement pour faire tout ce qui sera nécessaire.

Vote : Validé à l'unanimité

6/ Pouvoirs aux fins de formalités déclaratives :

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités déclaratives, de publications légales et autres, qu'il appartiendra.

Vote : Validé à l'unanimité

7/ Votes A.G. Ligue de Haute-Normandie :

*Les clubs de la Ligue de Haute-Normandie se réunissent pour leur Assemblée Générale de fin de saison 2016/2017.

8 Ateliers Thématiques :

Mise en place de 4 ateliers

-Les organisations, Le pôle, les formules sportives jeunes, les pratiques loisirs.

Déjeuner – suivi d'une démonstration de Volley Assis par le groupe France et présentation des pratiques adaptées du volley-ball par Christel BERNOU, chef de projet FFVB Volley Santé.

14H30 – Reprise de l'Assemblée Générale.

Nombre de voix identique : 186 sur 210 – départ de David FROMENTIN (médecin).

1/Restitution des ateliers thématiques :

- Quelle organisation de niveau national/international en Normandie en 2018 ?
 - Doit être un évènement fort et fédérateur pour la ligue de Normandie.
 - Etre raisonnable et responsable sur le plan financier, le délai et le lieu.
 - Préparation d'un calendrier d'évènements sur plusieurs saisons.
 - Multi supports : Région, Département, Ligue, FFVB, clubs)
 - Recherche de financeurs publiques.
 - Evènements : Volleyades, Coupe de France, Coupe Européenne, Finales N2 & N3, Ligue Mondiale (Féminines : dynamique intéressante, salle et budget divisé par 2 par rapport aux masculins).
 - Double évènement avec match de jeunes en ouverture.

- Un pôle en Normandie ? Enjeux et modalités ?
 - Création d'un pôle mixte, envisageable en raison de la fusion.
 - Mise en place de sections sportives dans les collèges.
 - Ouverture d'un centre permanent en lycée avec les jeunes qui n'ont pas le potentiel de rentrer en pôle espoir.
 - Plusieurs pistes pour un lieu central bien desservi : Houlgate, Lisieux ou Deauville.
 - Fonctionnement du pôle sur un encadrement multiple, permettant la mutualisation des clubs, et également être un support à la formation de cadre, d'arbitre et la mise en place de colloques (réseau des sections sportives, UNSS, éducation nationale...)

- Les formules sportives et jeunes en Normandie ?
 - Catégories M13 gérées par les CD.
 - Catégories M15, M17 et M 20 en poules géographiques.
 - Alternance des M13 et M15.
 - Choix de championnat M15 en 6x6 et 4x4.
 - Préinscriptions : M15 en 2 ou 3 poules géographiques selon le nombre d'équipes.
M17 en 2 poules géographiques (Est et Ouest).
M20 – selon le nombre d'équipes.
 - 3 rassemblements : -début de saison pour la préparation à la Coupe de France
-milieu de saison (Fribourg)
-fin de saison : (Final 4)

- * Questions : - maintien du triple sur-classement ? : Application du règlement.
- mixité possible en M15 ? : Oui, avec déclassement en fin de tournoi.

- Quelles formules sportives proposées aux loisirs ?
 - La pratique du loisir est un mélange des catégories.
 - Doit être avant tout un moment convivial.
 - La priorité est de se faire plaisir.
 - Besoin d'un responsable par CD.
 - Mise en place d'une réunion en début de saison afin de définir le calendrier des rencontres.
 - Proposition de rencontres Inter CD.

2/Adoption du Procès Verbal de la dernière ASSEMBLEE GENERALE(25/03/2017) :

Vote : Validé à l'unanimité

3/ Présentation et approbation du rapport d'activités :

Vote : Validé à l'unanimité

4/ Adoption des modifications des statuts et du règlement intérieur :

- Quelques précisions à apporter suite à l'AG de décembre 2016. Sécurité pour ne pas avoir de problème « demain ».

Vote : Validé à l'unanimité

5/ Remise des récompenses 2016/2017 :

- 5 médailles d'or
- 5 médailles d'argent
- 21 médailles de bronze
- 27 lettres de félicitations

6/ Propositions 2017/2018 :

☛Vote des tarifs et du budget 2017/2018:

- A/Le Compte de résultat 2016/2017 est provisoire.

Proposition est faite à l'Assemblée Générale du principe d'un vote électronique pour produire des comptes certifiés par l'expert comptable à la rentrée (automne)

J1 : envoi des documents ; J+8 : ouverture du vote ; J+16 : clôture ; et entre J1 et J+8 : débat par mail en « répondre à tous ».

Vote : Validé à l'unanimité

- B/Le budget 2017/2018 est identique à celui présenté la saison précédente et à l'équilibre.

Charge :

-diminution des frais de déplacements.

-augmentation des frais pour le CRE, la CRA, la communication et le textile à renouveler.

Produits :

-augmentation des recettes (licences, stages, subventions, arbitrages)

-diminution des subventions.

Vote :

Pour : 158 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 28 voix (Pacy Sur Eure VB, Evreux VB, VB Gaillon Aubevoye, Arche VB, Gasny Omnisport 91)

- C/Les tarifs 2017/2018 :

Quelques remarques & questions :

-Pourquoi la participation à la Coupe est-elle obligatoire ET payante ?

-Pourquoi y a-t-il un tarif « Beach » alors qu'il n'y a pas de Beach en Normandie ?

-Pourquoi la ligue touche elle plus que les CD sur les catégories des licences qui sont gérées par les CD ?

-Le tarif de la licence VPT est de 15 € et la FFVB reverse 9 € à la ligue. Est-ce que la ligue reversera ou pas une partie de cette somme au CD ?

-Augmentation de la part Fédérale de 2%.

-Augmentation sur la quasi-totalité des licences de l'ex Haute Normandie.

Réponse :

La ligue entend bien ces remarques et questions et les étudiera pour les saisons à venir.

- D/Les frais généraux 2017/2018 :

-Une « provision » redevance arbitrage sera demandée aux clubs en début de saison.

Ensuite, la totalité des frais de déplacement par championnat sera divisée par le nombre d'équipe participante afin que toutes les équipes paient la même somme.

Question : Amende « feuille de match mal tenue », qu'est-ce qu'une petite faute ?

Réponse : une faute qui n'entraîne pas un match à rejouer.

Remarque : ce n'est pas le montant, mais le principe qui choque.

Vote : les tarifs (pages 38 à 39), retirer la ligne amende pour feuille de match mal tenue

Départ du club de Balez O Volley (4 voix)

Reste : 182 voix

Pour : 123 voix

Contre : 40 voix (ES Carpiquet, Caen VB, Vallée de l'Andelle VB, VB Gaillon Aubevoye, Pacy Sur Eure VB, Evreux VB, CS Alençon,)

Abstention : 19 voix (ALAS Ganil, Louviers VB, AS Collège Ferdinand Buisson, AS du Lycée Fontenelles, Arche VB, Gasny Omnisport 91)

☛ Les propositions sportives :

Présentation des poules :

PN :

-Le club d'Hainneville disparaît et PEVB ne souhaite pas s'engager en PNM.

-Les équipes « repêchables » seront contactées pour palier à ces absences.

-2 journées plateaux seront organisées le week-end du 1^{er} octobre 2017 et du 21 janvier 2018.

-Un appel à candidature (date limite 15/8) sera lancé aux clubs (ouvert également aux équipes qui ne participent pas au championnat PN) qui souhaitent les organiser.

-Besoin: 2 gymnases minimum – un match toutes les 2 heures.

R1F :

-déséquilibre entre les équipes ex BN (10 équipes) et ex HN (5équipes).

-Possibilité de passage de 2 équipes dans la seconde poule, mais sur la base du volontariat, à proposer lors de l'inscription des équipes.

R1M :

-Pas de réengagement possible pour le club de Canteleu Maromme VB qui est en dette.

Question :

-Que fait-on des équipes qui devaient à l'issue de la saison 2016/2017 se maintenir en R1M.

-N'y a-t-il pas possibilité de créer un championnat R2M, ou de faire 3 poules de 8 en R1M ?

-Attention au dépouillement des championnats départementaux.

-Règlement voté en AG de mars, impossible de revenir en arrière ou de modifier. Ne pourra pas

***Feuille de match électronique** (présentation par Jean-Paul Dubier)

-outil complet et apparemment relativement simple d'utilisation.

-utilisation obligatoire en National et en Coupe de France avec support papier en début de saison.

-Période d'essai en Régional. Il est conseillé d'essayer avec un seul championnat cette saison pour se familiariser avec l'outil proposé.

***Certificat médical**

- Il est désormais valable pendant 3 ans.
- le questionnaire médical est accessible sur l'espace licence du club.

***DAF :**

- Les points pour les licenciés d'un bassin de pratique ne seront comptabilisés que pour un seul club.
 - Il est demandé que les points pour les équipes « PRIM VOLLEY » soient pris en compte.
 - Il pourrait être attribués des points aux équipes les plus assidues, (par exemple qui jouent dans tous les championnats).
- Liste non exhaustive à approfondir pour les prochaines saisons.

Mise au vote DAF : à l'unanimité

Choix aux clubs en difficulté pour les DAF de choisir en fin de saison 'équipe qui sera rétrogradée : ok à l'unanimité.

☛Les propositions Techniques :

- Pour raisons budgétaires, les stages du CRE se dérouleront sur 3 jours.
- La FFVB n'a pas tenu son engagement de programmer les Volleyades sur le week-end de l'Ascension. Par conséquent, le stage de printemps qui était prévu pour la préparation de Volleyades n'a plus d'utilité.
- La ligue est en attente de l'attribution par le CSN des dates de programmation de stage.
- Proposition de mise en place d'une journée d'information sur la détection et la sélection à destination des entraîneurs des clubs normands.
- Prévision de relancer la compétition « Atlanvol ».

☛Les propositions de l'Arbitrage :

-Pré National : 2 arbitres désignés par la CRA.

-Régionale 1 :

Echange sur la proposition de la CRA, à savoir : 1^{er} arbitre **&** 2nd arbitre : diplômé ou en cours de formation, et le marqueur **OU** 1^{er} arbitre diplômé ou en cours de formation, et le marqueur.

- La désignation du 2nd arbitre n'est pas obligatoire. Elle pourra être pourvue par un arbitre jeune. Il faudra faire attention à le désigner avec un adulte s'il n'a pas de moyen de transport.
- réflexion à envisager sur le rôle du marqueur qui est obligatoire, mais non valorisé.
- une « bourse à l'arbitrage » sera organisée en début de saison sportive.
- l'utilisation de la feuille de match électronique est laissée au choix du GSA pour cette saison.

Vote : CRA : en R1, proposition de 2 arbitres (diplômé ou en formation) + marqueur à fournir par le club recevant

Départ des clubs : Luc VC (6 voix), d'Evreux VB (9 voix), Saint Lô Volley (5 voix), SC Coutançais (7 voix), VB des Greves (0 voix), AS Collège Jacques Prévert (1 voix), AS Collège Tancrède de Hauteville (0 voix), AS Lycée Charles François Lebrun (0 voix),

Reste : 154 voix

Pour : 35 voix (ASL Anisy, AG Caennaise, AC Citroen, ASPTT de Caen, Collège Henri Brunet, VB Ivry, CL Turlaville, PL Argentan, Le Havre EVB)

Contre : 119 voix

Abstention : 0 voix

Vote : CRA : en R1, proposition d' 1 arbitre (diplômé ou en formation) + marqueur à fournir par le club recevant

Départ du club VB Ivry (3 voix)

Reste : 151 voix

Pour : 104 voix

Contre : 47 voix (SC Bernay, CL Turlaville, Agglo Sud VB 76, Dieppe UC, VB Isneauville VB, Le Havre EVB, ASPTT Rouen MSA, Co Région Elbeuvienne)

Abstention : 0 voix

7/Elections :

Actuellement, 3 postes au sein du Comité Directeur et 2 postes de délégués régionaux suppléants sont à pourvoir suite aux démissions de Nicolas Saillard et David Delbarre.

*Il est proposé à l'assemblée de bien vouloir accepter le principe de pouvoir présenter en séance des candidatures pour les postes non pourvus, n'ayant reçu dans les délais impartis qu'une seule candidature.

Vote :

Départ du club AG Caennaise (3 voix)

Reste : 148 voix

La proposition est validée à l'unanimité

* Validation des candidatures de Philippe DAUCHEL et Yves RAS aux postes du Comité Directeur

Vote :

La proposition est validée à l'unanimité

* Validation des candidatures de Pierrick LE BALC 'H (inscription le 8 juin), Gaëlle RAMARQUES et Marc BRUNNENKANT aux postes de délégués régionaux suppléants, Eric Ballé n'est plus suppléant et est élu.

Vote :

La proposition est validée à l'unanimité

8/Modification des statuts et du Règlement Intérieur:

Les documents présentés avec l'aide du service juridique de la FFVB sont présentés et adoptés à l'unanimité. Ils précisent notamment le nom de cette nouvelle ligue : **Ligue de Normandie de Volley Ball**

18H30 : Fin de séance

Nathalie VALLOGNES
Présidente



Gaelle RAMARQUES
Secrétaire



Ligue de Normandie de Volley-Ball
1018, Quartier du Grand Parc - 14200 Hérouville Saint Clair
Tél. : 02 50 01 95 18
Antenne : 1 rue Masson - 76350 Oissel
Tél. : 07 68 87 91 02
Email : volleyballnormand@gmail.com
Site : <https://www.volleyballnormand.fr/>